



**Interco 44**  
Centre de Gestion  
de Loire-Atlantique

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Vote électronique du 3 au 10 décembre

**NE LAISSEZ PAS VOTRE VOIX A D'AUTRES,  
VOTEZ !**

## NOS ACTIONS, NOS ACQUIS



## Nos Candidat.e.s

### Représentants du personnel

|                       |                           |                    |
|-----------------------|---------------------------|--------------------|
| BARGUIL Cédric        | Technicien de rivière     | EDENN              |
| BÉNATEAU Jacqueline   | ATSEM                     | Le Cellier         |
| ARDOIS Béatrice       | Resp. Finances            | Rouans             |
| JUDALET Anne-Sophie   | Service Communication     | CDG 44             |
| HOORELBEKE Eugénie    | Agent RH                  | Corcoué sur Logne  |
| RÉAULT Anne           | Resp. Finances            | S.M.C.N.A          |
| JUIN Adeline          | Agent administratif       | CDG 44             |
| SOUDANI-HUCHET Chloé  | Directrice espace enfance | Brains             |
| MERLET Véronique      | Agent administratif       | SyLoA              |
| JOSSET Cécile         | Agent administratif       | CDG 44             |
| MAISONNEUVE Jean-Luc  | Animateur biodiversité    | EDENN              |
| OLLINGER Céline       | Resp. communication       | SyLoA              |
| GUILLOU Jean-François | Finances                  | St Mars de Coutais |
| COTTINEAU Corentin    | Ingénieur numérique       | Atlantic'eau       |
| GUISSEAU Steffie      | Service finances/RH       | St Mars de Coutais |
| GUILLOU Agnès         | Etat-civil                | Paimboeuf          |



## Pourquoi voter CFDT

### UNE ÉQUIPE DE CANDIDAT-ES QUI VOUS DÉFEND

La CFDT prône un syndicalisme de proximité et d'écoute : un dialogue constructif mais exigeant. Voter CFDT, c'est s'offrir une protection juridique et sociale : un réseau de conseils en cas de coups durs .

### L'UNION FAIT LA FORCE

Pour avoir des élu.es CFDT légitimes et respecté.es face aux élus qui siègent au centre de gestion. Pour désigner des collègues, de divers collectivités et établissements, de divers métiers, de toutes les catégories, qui porteront au quotidien vos difficultés et vos droits, quelque soit votre employeur.

**Votre vote détermine qui veillera  
à vos conditions de travail et à votre santé.**



## MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

La CFDT s'oppose à ce que les missions des services publics soient abordées par le seul prisme budgétaire et non en tenant compte des besoins réels de la population et des agents publics :

- Défense des effectifs et des moyens des collectivités face aux politiques d'austérité.
- Maintien et renforcement des crédits d'action sociale.
- Égalité professionnelle femmes hommes : mise en place d'un baromètre et de mesures de rattrapage des filières féminisées.



## NOS VALEURS

À la CFDT, nous plaçons le dialogue et la négociation au cœur de notre action, dans le respect des positions de chacun.

Nous sommes force de proposition et prenons pleinement part aux compromis nécessaires.

Engagés dans les différentes instances, nous représentons l'ensemble des catégories d'agents, grâce à une équipe issue de milieux professionnels variés.



Notre force, ce n'est pas la démagogie, c'est le sérieux de notre action et de notre militantisme. La vraie radicalité, aujourd'hui, c'est d'assumer la nuance. C'est d'assumer le dialogue avec celles et ceux avec qui nous ne sommes pas d'accord.

C'est l'engagement le plus exigeant qui soit.

**Voilà notre radicalité : ne renoncer ni à nos convictions, ni au dialogue.**

 Marylise Léon  
Secrétaire générale de la CFDT



## NOS PROJETS

Les représentants du personnel au CdG44 donnent un avis sur des dossiers concernant les collectivités et établissements de moins de 50 agents de tout le Département. Les représentants CFDT portent attention à chaque dossier et agissent pour tous les agents. Comme sur le précédent mandat, ils seront présents à tous les CST.

### Rémunération

#### La CFDT revendique :

- La revalorisation du point d'indice, à hauteur de l'évolution réelle des prix,
- la refonte et le rehaussement des grilles indiciaires.
- aucun agent sous le SMIC,
- l'égalité salariale,
- le rétablissement de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat).

#### Au centre de gestion, nous défendons :

- Des augmentations du RIFSEEP équitables pour tous
- Prévoyance et mutuelle : une participation employeur égale ou supérieure à 20 euros
- la mise en place ou les augmentations des titres restaurant
- le déploiement du forfait mobilité.

### Carrière et parcours professionnel

#### La CFDT revendique la reconnaissance des compétences et des qualifications en agissant sur :

- Les carrières et la formation professionnelle,
- la sécurisation des parcours professionnels,
- la facilitation des mobilités entre les trois versants de la fonction publique et vers le secteur privé,
- la revalorisation des métiers et filières sous-reconnues,
- le développement de la promotion interne.

#### Au centre de gestion, nous agissons pour :

- La définition de lignes directrices de gestion équitables et transparentes,
- des plans de formation pour tous les agents,
- la reconnaissance des acquis de l'expérience.

### Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)

**Pour la CFDT**, le travail doit être abordé à travers deux approches majeures : la qualité de vie au travail et la qualité du travail.

La QVCT, c'est le bien-être au travail. Elle regroupe les actions qui permettent de concilier l'amélioration des conditions de travail pour les travailleurs, et la performance globale des collectivités.

La QVCT est intimement liée à la qualité du travail : avoir la possibilité de faire du "bon travail" est un élément central du sens et de la satisfaction au travail.

#### Au centre de gestion, nous

**revendiquerons** De pouvoir pleinement exercer les mandats F3SCT par les visites de sites que nous jugeons nécessaires.

#### Nous défendons la QVCT dans les dossiers concernant :

- Toute réorganisation de service,
- La conciliation vie prof / vie perso,
- Les autorisations spéciales d'absence,
- Le télétravail.
- La mise en place de référent harcèlement, VSST

### Transition écologique

**La CFDT revendique** une transition juste pour s'assurer que les transformations économiques, sociales et environnementales entraînent une amélioration des conditions de travail et favorisent la construction d'une société plus durable.

L'inscription de la transition écologique dans toutes les négociations collectives, pour reconnaître la responsabilité des employeurs.

#### Au centre de gestion, nous soutiendrons :

- Les aides à la mobilité
- L'adaptation des environnements de travail aux impacts du changement climatique.
- Des modèles de travail flexible (télétravail, visioconférences) pour limiter les déplacements non essentiels.



Pour  
adhérer



Contact ÉLUS CDG44  
[eluscdg@interco44-cfdt.fr](mailto:eluscdg@interco44-cfdt.fr)



S'ENGAGER POUR  
CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Du 03 au 10  
décembre 2026

Vote électronique

Je vote

VOTER CGT, C'EST SE FAIRE  
ENTENDRE ET GAGNER  
DE NOUVEAUX DROITS

C'est donner de la force à des élu·es  
déterminé·es à défendre chaque agent·e  
et à faire vivre un service public fort  
au service de toutes et tous.

Territoriaux  
Petites & Moyennes  
Collectivités du  
44

la  
cgt

Attention,  
ce document  
n'est pas  
un bulletin  
de vote !

## NOS EXIGENCES NATIONALES, NOS LUTTES LOCALES: AGISSONS POUR NOTRE SERVICE PUBLIC !

- Des salaires dignes: dégel immédiat du point d'indice, porté à **6,50 €**, avec un minimum de rémunération à 2 200 €;
- Des emplois statutaires pour en finir avec la précarité et pourvoir les emplois permanents ;
- La retraite à **taux plein à 60 ans** (avec des départs anticipés pour les agent·es exerçant des métiers pénibles et travaillant dans l'insalubrité) ;
- L'**égalité** réelle entre les **femmes** et les **hommes** ;
- Le rétablissement à **100 %** de la rémunération versée lorsque les agent·es sont en congés de maladie ordinaire;
- L'intégration des **primes** dans le salaire pour une vraie reconnaissance et une augmentation des **retraites** ;
- **Doublement** du traitement/salaire entre le **début** et la **fin** de carrière ;
- Du temps pour se former : **10 %** du temps de travail consacré à la **formation** ;
- Des **moyens** pour se former : financement du CNFPT (organisme de formation des collectivités) à 3 % ;
- Des **droits sociaux** renforcés avec le développement des CASC (Comités d'Action Sociale et Culturelle).
- Une **amélioration** des droits aux Autorisations Spéciales d'Absence (**ASA**) pour motifs familiaux et parentaux au niveau national, afin de revenir sur les récentes régressions et garantir des droits plus **favorables** à l'ensemble des agents.

**VOTE DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**Par vote électronique**



**MES MISSIONS ONT UN SENS,  
MON VOTE AUSSI !**

**ENSEMBLE, IMPOSONS  
LE PROGRÈS SOCIAL !**

**AU CST 44**



**>> POUR DES  
REPRÉSENTANT·ES**

**QUI INTERVIENDRONT :**

Pour de meilleures conditions de travail;

Sur l'organisation et le fonctionnement des services publics

(restructurations, transferts, privatisations, temps de travail...);

Sur les enjeux liés aux effectifs à l'emploi et aux qualifications;

Sur le régime indemnitaire (IFSE prime mensuelle, ...)

Sur la formation professionnelle, insertion et la promotion de  
l'égalité entre les agent-es

- Sur la négociation des lignes directrices de gestion (LDG : Conditions de promotion et d'avancements de grades locales)
- Sur les conditions de travail incluant l'hygiène et la sécurité ;
- Sur l'engagement de l'employeur en matière de réduction des risques psychosociaux (RPS),
- Sur la protection sociale complémentaire pour une meilleure participation financière de l'employeur sur le volet complémentaire santé et prévoyance.

**>> LISTE DE VOS REPRÉSENTANTS POUR LE CST**

*N o m s   P r é n o m s   /   C o l l e c t i v i t é s / E P C I*

GUERIN Sophie / Le Cellier  
CHOPIN Quentin / St Colombran  
BENOIST Cécile / St Colombran  
BAILLY Elisabeth / Trans sur Erdre  
LOREAU Régine / Campbon  
PICHARD Valérie / Prinquiau  
DELALANDE Jacques / St Joachim

RIBEYROLLES Muriel / EPTBSN  
BONHOMMET Mathilde / St Viaud  
GIRON Sandrine / St Malo de Guersac  
DAVID Patrice / St Malo de Guersac  
BOURREAU Sylvie / St Père en Retz  
TAYLLAMIN Geoffrey / La Bernerie en Retz  
HIMENE Séverine / SIVOM Riaillé



Syndicat National  
des Directions Générales  
des Collectivités Territoriales

ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
**10 DÉCEMBRE 2026**  
Comité Social Territorial

# LE SNDGCT, LA FORCE DU COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS LES TERRITORIAUX

C'est en **Comité Social Territorial** que sont débattues les orientations stratégiques ayant un impact sur l'organisation et le fonctionnement de nos collectivités : **carrière, rémunération, action sociale, santé au travail.**

Soyez-en les acteurs en votant pour le **SNDGCT**, un syndicat qui saura représenter tous les territoriaux et porter, de façon crédible, votre vision de la fonction publique territoriale.

*Le 10 décembre 2026,  
je choisis le syndicat national qui représente,  
soutient, fédère toutes les directions générales,  
et contribue à l'action publique*



## 5 ENGAGEMENTS, 1 AMBITION : ÊTRE UTILE À CHACUN, DÉFENDRE TOUS

1



### VOUS DÉFENDRE

Expertise statutaire  
Défense individuelle et collective  
Représentation efficace en toutes circonstances

2



### ÊTRE À VOS CÔTÉS

Réseau local à l'écoute  
Accompagnement  
Médiation  
Entraide et soutien au quotidien

3



### PORTER NOS VALEURS

Respect, écoute et bienveillance  
Solidarité  
Intégrité, loyauté et indépendance  
Intérêt général

4



### FAIRE AVANCER VOS DROITS

Carrière et mobilité  
Rémunération  
Formation  
Santé, sécurité et conditions de travail

5



### PESER DANS LES DÉCISIONS

Dialogue social  
Négociation  
Expertise et influence au niveau national et local

*Votre voix compte. Ensemble, faisons avancer la Territoriale ! ➡*

# EN VOTANT SNDGCT, VOUS DONNEZ PLUS DE FORCE À VOTRE VOIX



## CE QUE NOUS DÉFENDONS :

- 1 Défendre un statut protecteur, reconnu et attractif, adapté aux évolutions des métiers, des organisations et des territoires.
- 2 Garantir des parcours professionnels lisibles, équitables et sécurisés, en facilitant la mobilité et les évolutions de carrière.
- 3 Obtenir une réelle reconnaissance salariale, par la revalorisation des grilles, la prise en compte des responsabilités et des politiques indemnitaires plus justes et transparentes.
- 4 Faire de la formation un levier de progression, accessible à tous et adaptée aux besoins des organisations, aux transitions professionnelles et à l'évolution des métiers.
- 5 Exiger des conditions de travail protectrices, plaçant la santé, la sécurité, la prévention de l'usure professionnelle et la qualité de vie au travail au cœur des priorités.
- 6 Faire de l'égalité professionnelle et de l'inclusion des engagements concrets, par l'accessibilité des postes, l'adaptation des conditions de travail et le maintien dans l'emploi.
- 7 Accompagner les évolutions organisationnelles, en associant les agents aux décisions qui les concernent.
- 8 Faire vivre un dialogue social exigeant et constructif au sein des CST, pour des décisions RH transparentes et équitables.

## EN VOTANT POUR LA LISTE CONDUITE PAR LE SNDGCT :



**Vous faites le choix  
d'une force collective**  
Écoutée au niveau  
national et présente  
dans les débats  
territoriaux



**Vous votez pour un  
syndicat crédible**  
Qui défend les collectifs  
de travail et valorise vos  
métiers



**Vous renforcez un  
dialogue social  
dynamique**  
Responsable et utile à  
tous les territoriaux



**Vous bénéficiez  
d'interlocuteurs engagés**  
Proches du terrain,  
reconnus pour leur  
expertise territoriale

LE 10 DÉCEMBRE 2026

**VOTEZ SNDGCT !**

*Votre voix. Nos compétences. Notre force collective.*



**UN SYNDICAT  
PROCHE, EXPERT  
ET INDÉPENDANT**  
*à vos côtés !*

POUVOIR S'OPPOSER  
**TOUJOURS  
PROPOSER**

Élections professionnelles  
**CST**



Syndicat

**cftc**

**Un syndicat différent qui s'occupe de moi !**



Syndicat

**cftc**

**VOYEZ GRAND**  
**VOTEZ CFTC** le 3 au 10 décembre 2026

**Défendre nos droits, on peut compter sur la CFTC !**

## OSEZ UN SYNDICALISME DIFFÉRENT ET VOTEZ CFTC

### ● LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST), C'EST QUOI ?

Le **comité social territorial** (CST) regroupe, au sein d'une même instance, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et le comité technique. Il a vocation à être la seule instance consultative compétente afin de débattre des sujets collectifs et ce, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### ● LA CFTC SE BAT EN PRIORITÉ POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

- > Revalorisation du point d'indice,
- > Refonte des grilles indiciaires
- > Régime indemnitaire,
- > Promotion interne,
- > Participations financières plus importantes pour la mutuelle et la complémentaire santé.
- > Les conditions de travail en période de canicule

### ● LA CFTC EST SUR LE TERRAIN POUR VOUS

Nous vous **informons** et vous **conseillons** lors d'entretien sur vos problématiques.

### ● LA CFTC AGIT POUR VOUS

Nous **négocons** pour vous faciliter la vie. Nous **activons** tous les leviers pour faciliter votre évolution de carrière et favoriser vos projets individuels de reconversion.

### ● LA CFTC EST UN SOUTIEN POUR VOUS

Nous vous **accompagnons individuellement**. Au-delà de l'agent, nous soutenons la personne que vous êtes. Nous **défendons vos intérêts** particuliers et **recherchons votre bien-être au travail** : nous exigeons un travail humain, exempt de stress, de violence, d'isolement ou de souffrance, délesté des contraintes locales.

### ● LA CFTC S'ENGAGE POUR VOUS

Pour un **syndicalisme constructif**, solide et humain. Pour la **solidarité** entre tous les agents quelle que soit leur situation. Vous ne rejoignez pas qu'un syndicat mais une famille où le dialogue et l'écoute sont primordiaux.



## LES CANDIDATS CFTC - CST

Nathalie LECOMTE  
Elodie LABY  
Amélie BRUNEAU  
Emilie BOISDEAUFRAY  
Sébastien MARTIN  
Aurélien PHILIPPEAU  
Floriane RAMAYE

Mairie de La Chapelle Launay  
Mairie de Bouvron  
Mairie de St Léger-les-Vignes  
Mairie de Pouillé-Les-Coteaux  
Mairie Petit Mars  
Mairie de St Léger-les-Vignes  
Mairie Le Temple de Bretagne

Michelle DARABI  
Didier LABESSE  
Christophe FOUCHARD  
Nadine BERTHE  
Elisabeth MOREAU  
Fabienne POYAC  
Christine CHEVALLIER

Syndicat Mixte Chère Don Isac  
Mairie de Le Cellier  
Mairie Petit Mars  
Mairie St Molf  
Mairie de Jans  
Mairie de La Chapelle Launay  
Mairie de La Chapelle Launay



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**



**Votez** **FO**

**UN SYNDICAT  
LIBRE, INDÉPENDANT ET COMBATIF !**

**CHAQUE JOUR, VOUS FAITES  
FONCTIONNER LE SERVICE PUBLIC**

Malgré votre engagement, la réalité est là :

- des effectifs insuffisants,
- une charge de travail toujours plus lourde,
- des salaires qui ne suivent pas,
- des conditions de travail qui se dégradent,
- un manque de reconnaissance.

*Ensemble, changeons les choses !*

**FO**

**UN SYNDICAT  
QUI DÉFENDS  
VOS DROITS  
SANS  
COMPROMIS.**

**POURQUOI VOTER FO ?**



**LIBRE**

Sans influence politique.



**INDÉPENDANT**

Uniquement au service des agents.



**COMBATIF**

Dire NON quand il le faut.



**PRÉSENT SUR LE TERRAIN**

À vos côtés toute l'année.



**DÉTERMINÉ À OBTENIR  
DES AVANCÉES CONCRÈTES**

Nous ne faisons pas de promesses impossibles.

*Nous nous battons  
pour des résultats concrets !*

**FO, REFUSE :**

- ⊗ les suppressions de postes,
- ⊗ la dégradation des conditions de travail,
- ⊗ les économies réalisées sur le dos des agents.

**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**VOTEZ FO c'est choisir :**

- ✓ une équipe qui ne lâche rien,
- ✓ un syndicat qui défend tous les agents, sans favoritisme,
- ✓ une organisation libre et indépendante.

**— NOS PRIORITÉS —**



**EXIGER DES EFFECTIFS SUFFISANTS**

Pour mettre fin aux services en sous-effectif et garantir un service public de qualité.



**DÉFENDRE VOTRE POUVOIR D'ACHAT**

Revalorisation des rémunérations, des primes et amélioration des prestations sociales.



**AMÉLIORER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

Prévenir les risques professionnels, lutter contre l'épuisement professionnel et obtenir des moyens adaptés.



**FAIRE RESPECTER VOS DROITS**

Carrière, avancement, mobilité, temps de travail, santé, protection sociale : aucun agent ne doit être laissé seul.



**DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS**

Parce qu'un service public de qualité passe par des agents respectés et reconnus.

**Votre voix  
Notre FOrce  
Votre avenir !**

**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**VOTEZ ET FAITES VOTER  
FORCE OUVRIÈRE !**

*Personne ne défendra mieux vos droits que  
celles et ceux qui les défendent chaque jour.*



## — LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) —

### DES COMPÉTENCES LARGES

Le CST est consulté sur de nombreuses questions, notamment :

- l'organisation et le fonctionnement des services ;
- les effectifs, les emplois et les compétences ;
- les orientations en matière de formation professionnelle ;
- le temps de travail et les conditions d'exercice des missions ;
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- la protection de la santé, de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail ;
- L'évolution de l'organisation des services.

### UN RÔLE CONSULTATIF MAIS INCONTOURNABLE

Le CST émet des avis sur les projets qui lui sont sou-mis. Ils constituent une étape essentielle du processus décisionnel.

Le Comité Social Territorial est aujourd'hui l'instance centrale du dialogue social dans la fonction publique territoriale. En réunissant employeurs et représentants du personnel autour des questions d'organisation, de conditions de travail et de santé au travail, il participe activement à la qualité de vie des agents.

Le CST réunit des représentants de la collectivité et des représentants du personnel élus. Sa mission principale est de permettre un dialogue constructif sur les sujets qui concernent l'organisation des services et les conditions de travail des agents. Il constitue ainsi un espace privilégié pour examiner les projets ayant un impact sur le fonctionnement des services ou sur la vie professionnelle des agents.

## — LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) —

La CAP traite principalement des **situations individuelles des fonctionnaires territoriaux**. Son rôle est d'examiner certains dossiers lorsque les décisions prises par l'administration peuvent avoir un impact sur la carrière ou les droits d'un agent.

### ELLE EST SAISIE POUR :

- les recours liés à l'évaluation professionnelle ;
- les refus de formation ;
- les refus de télétravail ou de temps partiel dans certains cas ;
- les recours concernant la mobilité ou certaines positions administratives ;
- certaines questions relatives à la carrière des fonctionnaires.

Elle demeure  
une instance de garantie et  
d'équité, chargée d'examiner  
les contestations et de veiller  
au respect des droits des  
agents publics territoriaux.

## — LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP) —

C'est l'instance de dialogue social compétente pour les **agents contractuels** de la fonction publique territoriale. Composée de représentants des collectivités territoriales et des représentants du personnel, elle est consultée sur certaines décisions individuelles concernant ces agents. La CCP traite notamment des questions liées aux **sanctions disciplinaires, aux recours concernant l'évaluation professionnelle, aux refus de formation, au temps partiel, au télétravail** ou encore à certaines décisions relatives aux conditions d'emploi des agents contractuels.

## LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)

La F3SCT est une instance rattachée au Comité Social Territorial (CST). Elle est chargée de toutes les questions liées à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des agents territoriaux.

### SON RÔLE :

- contribuer à la protection de la santé physique et mentale des agents ;
- promouvoir la prévention des risques professionnels ;
- améliorer les conditions de travail ;
- analyser les accidents de service, du travail et les maladies professionnelles ;
- examiner les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé ou de sécurité au travail ;
- proposer des actions de prévention et des mesures d'amélioration de la qualité de vie au travail



Contact/ GD FO44 Services Publics

2 Place de la Gare de l'état 44200 Nantes